

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2025.042

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux octobre, à dix-huit heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 14
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 octobre 2025

Étaient présents : CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian,
FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, JALBY Jean-Paul, MAITREPIERRE Aline,
MAZOUZ-CHAIX Josiane, NOEL Patrick, PRON Bénédicte, SENOTIER Sandrine
THOMAS Corinne, TOUZERY Jean-Pierre.

Absent avec procuration : /

Objet:

Tour du Cher -
demande de
subvention

Absent excusé : M. CARRE Christian.

Absent non excusé : /

Secrétaire : Mme PRON Bénédicte

L'association 4S sollicite une subvention dans le cadre de l'organisation du
Tour du Cher 2026, dont la commune de Saint-Satur sera la ville de départ
de la 2^{ème} étape.

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

L'association 4S 2 000 €

La subvention annuelle habituelle est de 1000 €.

Mme FOURNIER indique que cette association propose de nombreuses
activités aux enfants avec du prêt de matériel et l'accueil d'enfants en
situation de handicap.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE une subvention de 2 000 € au profit de l'association 4S.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 23 octobre 2025

Le Maire, Christian DELESGUES

la Secrétaire, Mme PRON Bénédicte



Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 24 octobre 2025